

## **CAHIER DE PARTICIPATION | Assemblée générale**

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation  
Université du Québec à Montréal (local N-S1100), 12 novembre, 17 h

**IMPORTANT : N'oubliez pas que toute proposition peut être amenée à l'assemblée, qu'elle soit préalablement incluse dans ce cahier ou non. De même, toutes les propositions que vous trouverez ci-bas peuvent être modifiées, adoptées ou rejetées par l'assemblée, qui, rappelons-le, est souveraine.**

### **PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR**

0. Procédures d'ouverture
1. Représentation externe
2. Élections partielles
3. Règlements généraux
4. Négociations du secteur public
5. Position sur l'annulation des stages
6. Avis de motion
7. Varia
8. Procédures de clôture

### **COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

Que \_ et \_ tiennent respectivement l'animation et le secrétariat de la présente assemblée.

### **ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Que soit adopté le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 octobre 2015.

### **TRACES NOMINATIVES**

Que ne soient pas indiqués au procès-verbal les noms des personnes qui proposent et appuient.

### **TRACES NOMINATIVES – MODIFICATION DU CODE DE PROCÉDURES**

Considérant l'utilisation récente des procès-verbaux d'associations étudiantes à des fins de répressions politique et considérant la nécessité que continuent nos délibérations démocratiques sans surveillance indue, que soit amendé le code de procédures des assemblées délibérantes («Code Véronneau») utilisé par l'ADEESE afin d'y retirer, dans la section 4 sur le rôle du ou de la secrétaire d'assemblée, la parenthèse « en prenant soin d'inscrire pour chacune le nom des deux membres qui en auront été respectivement le ou la proposeur-e et l'appuyeur-e » et de la remplacer par « en validant à l'écrit que celles-ci ont dument été proposées et appuyées séance tenante, mais en omettant toute trace nominative », et qu'il soit par la présente précisé que cette modification ne concerne que la prise de procès-verbal de l'Assemblée générale.

### **REPRÉSENTATION EXTERNE**

Considérant la mission de l'ADEESE de travailler à l'amélioration de la condition étudiante, et plus globalement à la justice sociale, considérant que la majorité des enjeux relatifs à l'éducation relève du gouvernement du Québec, considérant que l'ADEESE gagnerait à mettre ses ressources en commun avec d'autres associations pour défendre les étudiantes et les étudiants au niveau national,

Qu'un comité ouvert soit mis sur pied afin de réfléchir aux avenues possibles quant à la représentation nationale des membres de l'ADEESE,  
Que le rapport de ce comité soit déposé en mars, et que, d'ici à là, aucune campagne d'affiliation ne soit envisagée,  
Que l'ensemble des membres de l'ADEESE soit invité à écrire des textes sur l'affiliation nationale, et que ces textes soient annexés au rapport,  
Que l'ADEESE participe aux rencontres de l'ASSÉ, de l'AVEQ et de l'UEQ,  
Que dans la mesure du possible les membres puissent assister à ces rencontres,  
Qu'en aucun cas la participation à ces rencontres ne soit considérée comme une promesse d'affiliation,  
Que les exécutants-es y défendent les buts, les orientations annuelles et le cahier position de l'ADEESE,  
Que l'ADEESE rencontre les associations en éducation afin d'explorer la possibilité de fonder un regroupement national d'associations en éducation,  
Que des bilans critiques soient rendus publics, en ligne, après chaque rencontre et instance.

### **RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Que l'exécutif dispose de dix minutes pour présenter la révision des règlements généraux de l'ADEESE, suivies d'une période de questions-réponses de cinq minutes.

### **NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC**

Qu'il y ait une plénière de vingt minutes sur les négociations du secteur public.

### **ANNULATION DES STAGES** (proposition précédemment mise en dépôt)

Considérant la nécessaire solidarité entre étudiant+es en éducation et enseignant+es, qu'à l'avenir l'ADEESE appuie les moyens de pression des enseignant+es pour de meilleures conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage, notamment celui de refuser des stagiaires.